La journée mondiale de la surdité est une occasion pour la Fédération Nationale des Orthophonistes de réaffirmer son engagement aux côtés des personnes sourdes ou devenues sourdes, et des associations qui les représentent.

Les orthophonistes sont des professionnels de santé de premiers recours incontournables dans le domaine de la surdité acquise ou congénitale et de la presbyacousie dont les compétences doivent être mobilisées et ne doivent surtout pas être oubliées.

L'orthophoniste est un interlocuteur privilégié pour conseiller, aider et orienter les personnes touchées par la surdité vers le mode de communication qu'elles auront choisi. Il est présent à toutes les étapes, du dépistage des troubles de l'audition, à la possible mise en place d'un appareillage adapté.

Dans le cadre du dépistage, il participe aussi au dépistage néonatal de la surdité, il oriente vers une exploration de l'audition en cas de troubles du langage importants, et il participe à des actions de prévention.

Dans le cadre de la coordination entre les professionnels de santé, l'orthophoniste sera partenaire de l'ORL et de l'audioprothésiste et contribuera aux évaluations et pré- et post-implantatoires ou aux réglages prothétiques afin de majorer le confort auditif du patient.

L'orthophoniste est présent à tous les âges et ce, quelle que soit la modalité de communication choisie. Il participe à l'intervention précoce auprès de l'enfant sourd (de 0 à 3ans) ; il joue alors un rôle d'information et d'accompagnement des familles d'enfants sourds dans le choix des méthodes éducatives et des modalités de communication tel que le préconisent les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et la loi Fabius. Dans le cas des

personnes presbyacousiques, l'intervention orthophonique aura pour but de maintenir les capacités de communication du patient, préservant ainsi son intégration sociale, prévenant les risques d'isolement, et limitant ainsi les risques d'installation d'un processus dégénératif.

La Fédération Nationale des Orthophonistes revendique la place essentielle occupée par les orthophonistes, à tous les âges, dans l'intervention auprès des personnes sourdes ou devenues sourdes.

L'intervention précoce de l'orthophoniste, dès l'annonce du diagnostic médical, permet la mise en place immédiate d'une communication harmonieuse et favorise le maintien d'interactions sociales de qualité entre la personne sourde et son entourage, essentielles à son autonomie, à son bien-être et à son inclusion dans la société.

Plus d'informations sur www.fno.fr